

VALLEES DU SEVRON, DU SOLNAN ET MASSIFS BOISES ALENTOURS

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 16 273 ha

Ain

ATTIGNAT, BEAUPONT, BENY, COLIGNY, CORMOZ, COURMANGOUX, CRAS-SUR-REYSSOUZE, DOMSURE, ETREZ, JASSERON, MARBOZ, MEILLONNAS, PIRAJOUX, PRESSIAT, SAINT-ETIENNE-DU-BOIS, SALAVRE, TREFFORT-CUISIAT, VERJON, VILLEMOTIER, VIRIAT,

ZNIEFF de type I concernées par cette zone

01030001,01030002,01030003,01030004,01030005,01030006,01030007,01030008,01030009,01030010,01030011,01030012,01030013,01030014

Description et intérêt du site

La Bresse forme un pays de plateaux vallonnés, peu accidentés, d'altitude comprise entre 200 et 300 m. Un trait morphologique majeur est constitué par les larges vallées à fond plat de la Reyssouze et de la Veyle. Ces rivières prennent naissance, au sud, sur le plateau morainique de la Dombes. D'autres, plus modestes, naissent en pied du « Revermont » jurassien : tel est le cas du Sevron et du Solnan.

Bresse forme une vaste zone agricole qui conserve encore une diversité intéressante de milieux naturels, liée à la polyculture et à la persistance d'un maillage bocager significatif.

A l'est de la vallée de la Reyssouze (et notamment autour de celles du Sevron et du Solnan), le substratum des marnes de Bresse est recouvert d'une nappe de cailloutis alpins d'âge pliocène, générant des sols pauvres, hydromorphes et lessivés, souvent recouverts par une chênaie acidiphile mélangée de pins, voire par des aulnaies de vallon sur sphaignes.

Le zonage de type II y matérialise ici les ensembles naturels considérés comme étant les plus représentatifs en terme de patrimoine et de fonctionnalités biologiques : il s'agit tout à la fois ici de vallées alluviales, de massifs boisés, mais aussi de zones humides (étangs).

Il convient de préciser par ailleurs que cette région est par ailleurs insuffisamment prospectée sur le plan naturaliste, ce qui explique en grande partie la faible superficie couverte par les zonages de type I. Des prospections récentes ont par exemple révélé la présence de stations d'une mousse rare, *Dicranum viride*, dans le bois de Fougemagne.

Les vallées du Sevron et du Solnan, proches du piémont jurassien, ont conservé en partie leurs prairies et leurs boisements humides, où l'on retrouve encore des éléments du cortège de flore (*Gratiola officinale*, *Orchis à fleurs lâches*...) et de faune (*Coulis cendré*, *Vanneau huppé*, *ardéidés*...) emblématique du Val de Saône. Les boisements environnants comportent des stations botaniques remarquables (*Osmonde royale*...), et sont ponctuées de zones humides de grand intérêt (bois d'aulnes marécageux, étangs...). Le cortège de libellules en est intéressant, avec notamment la présence d'une libellule très rare : la *Leucorrhine à gros thorax*.

En terme de fonctionnalités naturelles, les vallées bressanes exercent tout à la fois des fonctions de régulation hydraulique (il s'agit d'importants champs naturels d'expansion des crues) et de protection de la ressource en eau.

Généralement d'orientation sud-est/nord-ouest, elles forment par ailleurs autant d'espaces de liaison entre l'arc jurassien et le Val de Saône, favorables entre autres à la circulation de la faune sauvage.

Cette fonction de corridor écologique est ici grandement renforcée par l'étendue des boisements et la persistance d'un réseau important de zones humides. Ces vallées jouent également, entre autres, un rôle de zone de passage, d'étape migratoire, de zone de stationnement, voire de zone de reproduction pour certaines espèces d'oiseaux remarquables).

Milieus naturels

37.31 PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES
44.911 BOIS D'AULNES MARECAGEUX MESO EUTROPHES

Flore

Laîche de Bohême	<i>Carex bohemica</i> Schreber
Laîche puce	<i>Carex pulicaris</i> L.
Scirpe ovale	<i>Eleocharis ovata</i> (Roth) Roemer & Schultes
Gratiolle officinale	<i>Gratiola officinalis</i> L.
Ecuelle d'eau	<i>Hydrocotyle vulgaris</i> L.
Isolépis sétacé	<i>Isolepis setacea</i> (L.) R. Br.
Léersie faux riz	<i>Leersia oryzoides</i> (L.) Swartz
Isnardie des marais	<i>Ludwigia palustris</i> (L.) Elliott
Myosotis raide	<i>Myosotis stricta</i> Link ex Roemer & Schultes
Naiade marine	<i>Najas marina</i> L.
Ophioglosse commun (Langue de serpent)	<i>Ophioglossum vulgatum</i> L.
Orchis à fleurs lâches	<i>Orchis laxiflora</i> Lam.
Fougère des montagnes	<i>Oreopteris limbosperma</i> (All.) Holub
Fougère royale	<i>Osmunda regalis</i> L.
Pédiculaire des forêts	<i>Pedicularis sylvatica</i> L.
Radiole faux lin	<i>Radiola linoides</i> Roth
Groseiller rouge	<i>Ribes rubrum</i> L.
Scirpe mucrone	<i>Schoenoplectus mucronatus</i> (L.) Palla
Scirpe à tiges trigones	<i>Schoenoplectus triqueter</i> (L.) Palla
Scorzonère peu élevée	<i>Scorzonera humilis</i> L.
Petite Scutellaire	<i>Scutellaria minor</i> Hudson
Rubanier émergé	<i>Sparganium emersum</i> Rehmman
Spiranthe d'automne	<i>Spiranthes spiralis</i> (L.) Chevall.
Macre nageante (Châtaigne d'eau)	<i>Trapa natans</i> L.
Utriculaire commune	<i>Utricularia vulgaris</i> L.

Faune vertébrée

Amphibien

Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>
Triton alpestre	<i>Triturus alpestris</i>

Mammifère

Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>
-----------------	------------------------

Oiseau

Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>
Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>

Faune invertébrée

Libellule

Agrion délicat	<i>Ceriatgrion tenellum</i>
Gomphus très commun	<i>Gomphus vulgatissimus</i>
Leucorrhine à gros thorax	<i>Leucorrhinia pectoralis</i>

Bibliographie

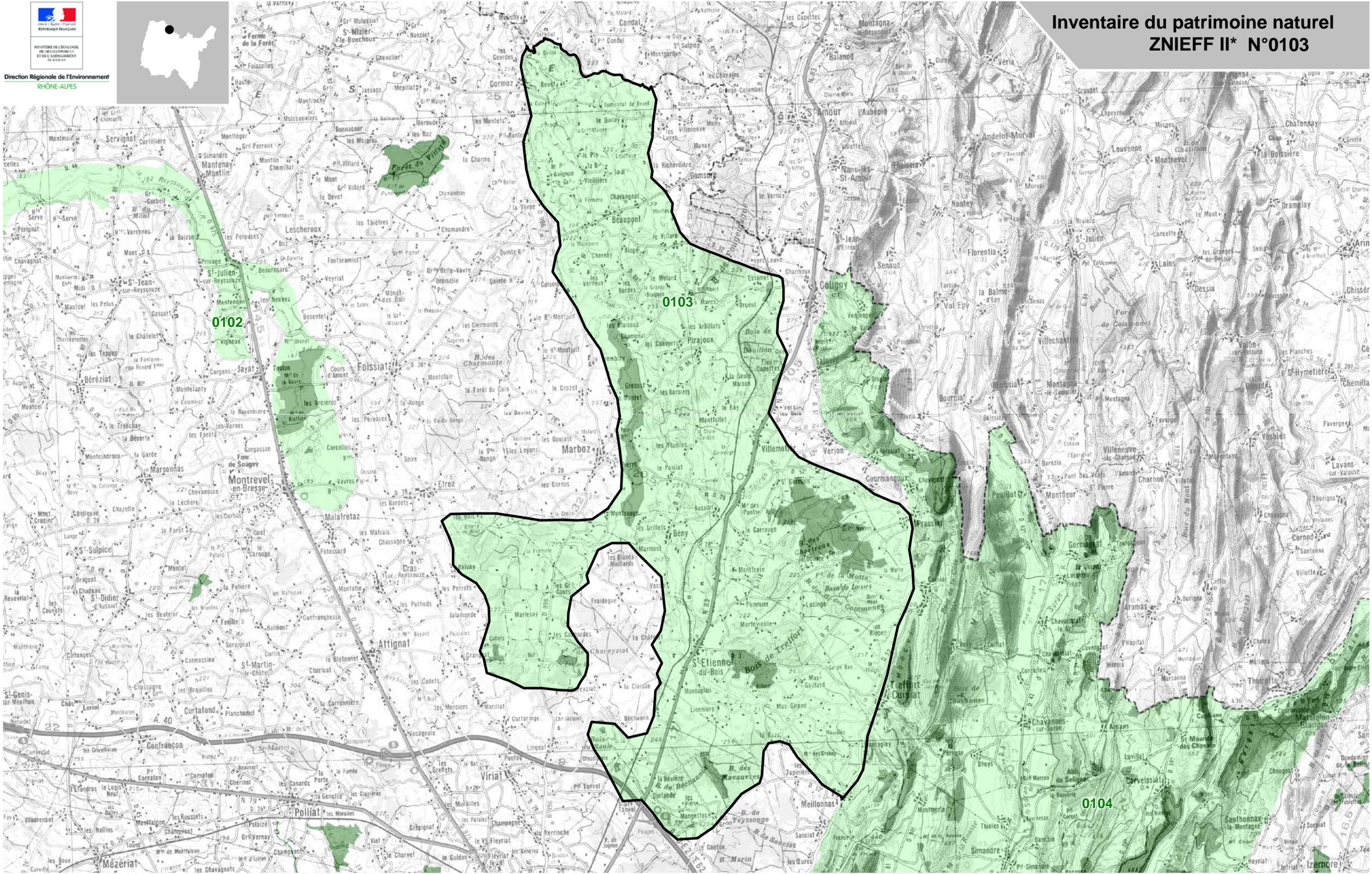
Pas de donnée disponible



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

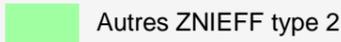
Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF II* N°0103



* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy

Légende

-  Périmètre de la ZNIEFF type 2
-  Autres ZNIEFF type 2
-  ZNIEFF type 1

